



# Communiqué de presse

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022

## AXA annonce le lancement d'un programme de mécénat en France, doté de 45 millions d'euros sur 3 ans, pour faire progresser la santé de la jeunesse et du grand âge

Ce programme de mécénat, financé par les Mutuelles AXA<sup>1</sup>, vise à soutenir des projets de recherche au sein d'institutions françaises pour permettre des avancées significatives en matière de santé pour la jeunesse et le grand âge ainsi que la formation d'excellence pour les jeunes chercheurs et scientifiques.

*« La crise sanitaire a mis en lumière le besoin d'investissement dans la santé. C'est la raison pour laquelle, les Mutuelles AXA, fondées sur des valeurs démocratiques et de solidarité initient ce programme de mécénat ambitieux, partout en France, pour améliorer la santé aux deux extrémités de la vie. »* **Philippe Guérand**, Vice-Président des Mutuelles AXA.

Le programme traitera de trois enjeux spécifiques :

- Les maladies infantiles (maladies génétiques, infections, mort subite du nourrisson...) et les troubles de l'apprentissage et du développement (troubles Dys...).
- La perte d'autonomie et les maladies neurodégénératives (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, maladie de Charcot...).
- La formation des jeunes chercheurs et médecins pour préparer la médecine de demain.

Il aura pour vocation de s'engager sur des projets pluriannuels en partenariat avec des organisations éligibles au mécénat, comme des instituts de recherche, des fondations, des universités ou des associations. Il soutiendra des projets en matière de thérapie, de prévention, d'éducation à la santé, de prise en charge des patients et de formation d'excellence pour les jeunes chercheurs et médecins avec une attention particulière sur leurs concrétisations à court terme.

*« C'est dans le prolongement de notre métier d'assureur et en complément de l'engagement historique d'AXA en faveur de la solidarité, de l'environnement, de la science et des territoires, que nous lançons aujourd'hui ce programme de mécénat Santé. Il est essentiel de soutenir l'innovation sur ces deux segments de la population sur lesquels les besoins sont importants. Je suis fier de renforcer l'impact d'AXA dans le domaine de la santé des Français. »* **Patrick Cohen**, administrateur des Mutuelles AXA et Directeur général d'AXA France.

Les projets reçus seront étudiés par une équipe mécénat dédiée et un Comité Scientifique dont la mission est d'accompagner la sélection des dossiers et d'exprimer un avis d'expertise sur leur pertinence selon les critères définis dans le programme : impact, innovation et excellence scientifique.

---

<sup>1</sup> AXA Assurances IARD Mutuelle et AXA Assurances Vie Mutuelle sont des sociétés d'assurance mutuelles régies par le code des assurances.



Le Comité Scientifique réunit des professionnels de santé, chacun reconnu dans leurs spécialités :

- Professeur Christèle GRAS-LE GUEN (Présidente du Comité Scientifique) : Professeur de pédiatrie, chef de service des Urgences et de Pédiatrie au CHU de Nantes - Présidente de la Société française de pédiatrie.
- Professeur Sandrine ANDRIEU : Professeur de santé publique, chef de service Epidémiologique Clinique et Santé Publique du CHU de Toulouse, responsable de l'équipe vieillissement de l'Unité 1295 Inserm - Université Toulouse III " Centre d'épidémiologie et de Recherche en santé des populations".
- Professeur Jean-Yves BLAY : Professeur d'oncologie médicale, directeur général du Centre Léon Bérard de Lyon, coordonnateur du réseau de référence clinique des sarcomes Netsarc.

#### Calendrier du 1<sup>er</sup> appel à projet – 2022

- Publication de l'appel à projets : le 1<sup>er</sup> juillet 2022
- Clôture des candidatures : le 31 juillet 2022
- Communication auprès des Lauréats : 4<sup>ème</sup> trimestre 2022

Pour candidater ou obtenir plus d'informations : [Les Mutuelles AXA lancent un nouvel axe de mécénat dédié à la santé \(mutuelles-axa.fr\)](https://www.mutuelles-axa.fr)

#### A propos du mécénat des Mutuelles AXA en France

Nos actions de mécénat, aux côtés de nombreuses associations et fondations, s'articulent autour de notre raison d'être « *Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte* » et se déclinent autour de quatre axes : la Solidarité, l'Environnement, les Territoires et la Santé. Ce sont plus de 80 projets qui sont soutenus chaque année au niveau national ainsi qu'en région.

Agir pour la **Solidarité** : nous sommes aux côtés d'associations qui viennent en aide aux personnes les plus vulnérables en France dans les domaines de l'égalité des chances et l'inclusion des jeunes, telle que la **Fondation Entreprendre**, et de la lutte contre les violences faites aux femmes, avec la **Maison des Femmes**.

Agir pour préserver l'**Environnement** : nous nous mobilisons en faveur de la sensibilisation aux enjeux climatiques aux côtés, par exemple, de l'**Office for Climate Education** et en faveur de la préservation de la biodiversité.

Agir pour les **Territoires** : nous soutenons, notamment, la **Fondation du Patrimoine** pour préserver le patrimoine partout en France en contribuant à la restauration de sites en péril pour en faire des opportunités d'emplois, de découverte, d'éducation et de lien social.

---

#### POUR PLUS D'INFORMATION :

##### Relations presse :

Françoise Laroche : francoise.laroche@axa.fr - 01.47.74.47.38

Valérie Leselbaum : valerie.leselbaumstepler@axa.fr - 01.47.74.32.21

Ce communiqué de presse est disponible sur [l'espace presse d'AXA France](https://www.mutuelles-axa.fr)

---